

35^{ème}

CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

RESTRICTIONS D'APTITUDE : Mobilisation des acteurs et déterminants du maintien en emploi

DÉCLARATION DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

Conférencier : Jean-François GAILLARD, CHARTRES

Je n'ai pas de lien d'intérêt potentiel à déclarer


CENTRE - VAL DE LOIRE

Région

Centre-Val de Loire



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Contexte



9 Services de Santé
au Travail Interentreprises
dont **2** Services du BTP

590 000
salariés suivis

52 500
entreprises adhérentes

200



Médecins du travail

60



Infirmier(e)s

60



Préventeurs techniques

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Contexte et objectifs

- Besoin d'évaluation des actions
- Besoin d'harmonisation et de structuration des pratiques
- Besoin de mise en visibilité des actions

Pour 2 populations :

Les salariés inaptés

Les salariés ARA (Aptes avec Restrictions et Aménagement de poste)





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Méthodologie

4 temps, 4 questionnaires (recueil et suivi : avril 2014 à décembre 2015) :

A
l'inclusion
(Q0)

A 2 mois
après Q0

A 6 mois
après Q0

A 1 an
après Q0

Au total : 205 salariés ARA inclus (dont 192 chaînes complètes)





Caractéristiques générales

L'âge moyen est de **46 ans**

Autant d'hommes que
de femmes



44% ont un statut lié à un
handicap

Les ARA sont principalement :

- Des **ouvriers (57%)**
- Des employés (24%)

Des secteurs :

- **Industrie manufacturière (31%)**
- Commerce, réparation automobile [...] (16%)
- Construction (9%) et santé humaine (9%)

Ancienneté moyenne dans
l'entreprise et au poste = **10 ans**





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

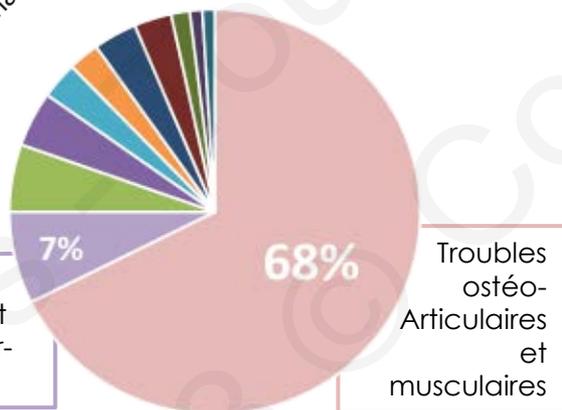
5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

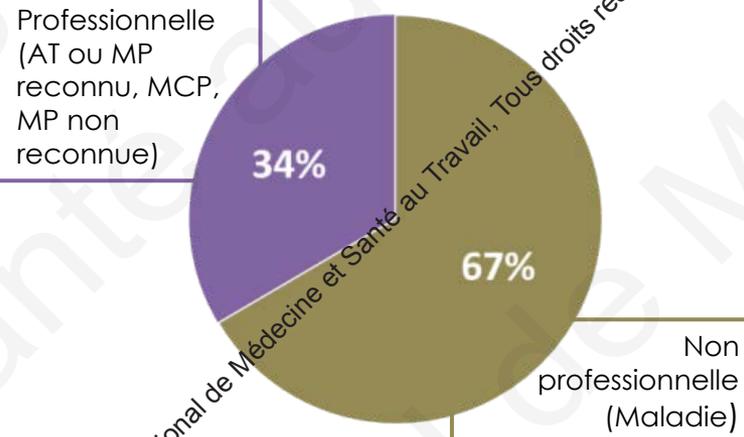
MARSEILLE

Pathologie en cause

Type de pathologie



Origine de la pathologie



2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Entrée / sortie d'emploi sur 1 an

A l'inclusion
(Qo)

2 mois

6 mois

1 an

96%

91%

86%

4%

9%

14%

En
emploi

Sortis de
l'emploi

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Préconisations

Organisationnels

Restrictions

Matériel

**ORIENTATIONS
AMENAGEMENTS
RECLASSEMENTS**

RQTH

TPT

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Partenariats

Internes

Intervention du SIST
(ergonome , service social, psychologue du travail, ...)

17%

Intervention de l'entreprise
(Direction / RH, mission handicap, infirmière, ...)

51%

Externes

Intervention de la MDPH
Intervention SAMETH/OETH
Autres : Carsat, organismes de formation, ...

21%

12%

- Attention, les interventions du médecin et de l'IDEST ne sont pas comptées ici.

Plusieurs réponses possibles





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Bilan à 12 mois

- ❑ Prise en compte des propositions :
 - Dans les 2 premiers mois pour les salariés
 - Dans les 6 premiers mois pour l'entreprise
- ❑ Le salarié considère, à 1 an, que sa situation médico-professionnelle s'est plutôt améliorée (75%)
- ❑ Le médecin du travail considère, à 1 an, que le partenariat a fonctionné et a permis le maintien (70%)





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

Facteurs de non-réussite du maintien

Travailler dans les
garages, commerces
ou la construction

Être reconnu travailleur
handicapé à l'inclusion

Avoir une pathologie
d'origine
professionnelle

L'entreprise ne
donne pas suite aux
propositions
d'aménagement

Le salarié n'est pas
orienté vers une
reconnaissance de
handicap à la fin de
l'OMDE

Un aménagement de
poste n'est pas
demandé



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Conclusions / Perspectives

- Première étude sur les ARA
- Importance de la temporalité des actions
- Nécessité d'un accompagnement précoce
- Connaissance des déterminants de maintien
 - ⇒ Repérage des situations à risque
 - ⇒ Adaptation des pratiques professionnelles
- Perspectives :**
 - Evaluer l'efficacité de la visite de pré-reprise
 - Mieux connaître les mécanismes des partenariats
 - Valoriser la mobilisation pluridisciplinaire
 - Mesurer l'efficacité des moyens mis en place



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

**Merci de votre
attention**

omdecentre@gmail.com